

de l'entreprendre ; une de nos sœurs lui donna un peu de cheveux de notre chère mère défunte, qu'il mit sous sa perruque, et en même temps il se sentit si soulagé, qu'il se mit à travailler avec une facilité, que lui et ceux qui le regardaient ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Le même, en continuant de porter les cheveux de notre mère, croit avoir échappé par ce moyen, deux jours après un danger évident de se blesser très-grièvement, d'une chute qu'il fit où naturellement parlant, il devait avoir la tête cassée.

Le portier du Séminaire avait une fluxion fort grave sur le visage, le jour qu'on enterra notre mère, qu'il ne pouvait manger, mais ayant appliqué à son mal, son chapelet et une médaille qu'il avait fait toucher au corps de la défunte ; il reçut aussitôt du soulagement, et alla manger sans peine.

Une dame étant allée voir en ville une de ses sœurs qui était fort malade et ne pouvait reposer ni jour ni nuit, à cause des grandes douleurs qu'elle ressentait, elle fut inspirée de lui appliquer à l'endroit où elle avait plus de mal, un linge trempé dans le sang de notre mère ; ce qu'elle fit, et aussitôt les douleurs cessèrent, elle s'endormit et depuis elle s'est toujours bien portée.

Une demoiselle qui était mariée à Montréal, assure avoir été guérie d'un mal de gorge,